

<b>Intitulé du cours</b>	Droit civil 1 (droit patrimonial de la famille)
<b>Niveau/semestre</b>	semestre 6
<b>Crédits (ECTS)</b>	4 ou 6 (si TD)
<b>Enseignant</b>	Solange Mirabail
<b>Volume horaire du cours</b>	33h
<b>Travaux dirigés</b>	Oui, au choix

**\* Objectif du cours :**

Ce cours complète la formation des étudiants en droit de la famille puisqu'il leur présente le volet patrimonial de cette matière. Il traite du droit des régimes matrimoniaux, des successions légales et des libéralités sous l'angle à la fois théorique et pratique.

**\* Pré-requis :**

**\* Plan sommaire du cours :**

Partie I : Les régimes matrimoniaux

I - Le droit commun des régimes matrimoniaux

II - Le régime légal : la communauté réduite aux acquêts

Partie II : Les successions légales

I - La dévolution de la succession légale

II - L'option héréditaire

### III - La liquidation de la succession

#### Partie III : Les libéralités

##### I - La réserve héréditaire

##### II - Les conditions générales de validité des libéralités

**\* Brève bibliographie (3 références ou plus) :**

- B. Beignier, S. Torricelli-Chrifi, Régimes matrimoniaux – Pacs – Concubinage, coll. Cours, LGDJ
- F. Terré, Ph. Simler, Droit civil, Régimes matrimoniaux, coll. Précis, Dalloz
- B. Beignier, S. Torricelli-Chrifi, Libéralités et successions, coll. Cours, LGDJ

**\* Modalités d'évaluation :** *voir l'arrêté d'examen.*